

Réunion extraordinaire du 25 juin 1985.

Le vingt cinq juin mil neuf cent quatre vingt cinq, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr. Guy Chivaud, maire.

Date de convocation: 19 juin 1985.

Présents: M. Chivaud Guy, Guedo Onésime, Joseph Richard, Viollet Clodie, Borderon Raymond, Allary Francis, Bourreau Bernard, Tarnaud Pierre, Philippeau Hervé, Gourniveau François, Bague Simonne.

Absents: néant.

Secrétaire de séance: M. Allary Francis

- Honneur le Maire donne lecture d'une lettre de l'ADAPEI remerciant l'ensemble du Conseil Municipal de Comblers pour la subvention allouée à cet organisme
- Modification des modalités d'établissement des impôts directs locaux.
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire en 1986 les modalités d'établissement des taxes d'imposition retenues pour 1985.
- Voie Communale
Une partie de la voie communale allant des Chalards à La Peyre nécessitait une réparation. Le travail a été fait par les Services de l'Équipement.
Il faudra envisager de goudronner le Chemin des Rouliers.
Une discussion s'engage à propos de l'entretien de la voie communale: une meilleure organisation serait nécessaire: présentation d'un dossier technique sur l'état des chemins, échelonnement des prévisions sur plusieurs années.

Travail des Commissions

M^r Gouviéau propose au Conseil Municipal que chaque question présentée au Conseil Municipal soit étudiée auparavant par les Commissions, puis exposée au Conseil avant le vote. La Commission devra être avisée de la teneur de ces questions 10 jours avant les réunions du Conseil Municipal. Cette proposition est adoptée par dix voix pour et une abstention.

- que les Conseillers des Commissions concernées puissent avoir accès aux documents nécessaires à leur travail de préparation, documents qui leur seront remis par une personne responsable dûment autorisée par le Maire.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.
- Lecture par M. le Maire d'une lettre de M. Etichel Martin, président du Comité des Fêtes et de la Société de Classe de Coumbiers.

Deux questions orales sont posées par M^r Martin
- et quel moment les locaux de l'ancienne classe seront-ils prêts et mis en conformité afin que les 2 associations puissent continuer leurs activités?
- Quand la Convention de location entre la Commune et le président des 2 Sociétés pourra-t-elle être signée?

La Commission des Bâtimens Communaux est chargée de veiller à l'exécution des travaux de mise en conformité de l'ancienne salle de classe.

- Mrs. Jarnault Pierre, Mary Francis et Bourreau Bernard présentent leur démission de la Commission des Travaux. Cette démission est acceptée par M. le Maire.

- Bulletin Communal: il est mis "en vacances" pour le moment.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Lucas	Jo	Jo	Kollet
Quint	Star	Ho	Raymond
Philippe		Magne	
	Q		